

# CONCOURS



## TRIBUNAL JUDICIAIRE DE LIBOURNE

## Conception et Réalisation d'un LOGO

**Vous êtes un jeune créatif ? C'est le moment de révéler votre talent !**

Le défi est la création d'un logo qui servira à l'identité visuelle du Tribunal judiciaire de Libourne, porteur du projet.

### 1) Le Principe

Ce concours a vocation à créer une identité visuelle au profit du Tribunal judiciaire de Libourne en faisant appel à de jeunes talents.

### 2) Conditions de Participations

Le concours est ouvert à tout élèves ou enseignants (sans limite d'âge), d'un établissement public ou privé de graphisme, ou tout établissement scolaire public ou privé avec option graphisme du ressort de la cour d'appel de Bordeaux.

### 3) Les Dotations

Le vainqueur, désigné par le jury, se verra remettre un prix d'une valeur de 200 euros. La création apparaîtra sur l'ensemble des supports de l'Institution et fera l'objet d'une communication avec la presse à laquelle le ou les lauréat(s) seront associés ; ces derniers auront en outre la possibilité de vivre une demi-journée dans les coulisses de l'Autorité judiciaire, par une découverte des activités de la juridiction libournaise.

# Règlement du concours

**La participation au concours vaut acceptation expresse des termes du présent règlement. Une copie signée du candidat devra être jointe à toute candidature.**

## 1. Objet

Le Tribunal judiciaire de Libourne organise un concours ayant pour objet la création d'un logo qui constituera son identité visuelle.

## 2. Modalités de participation

Le concours est ouvert à tout enseignants ou élèves (sans limite d'âge), d'un établissement public ou privé de graphisme, ou tout établissement scolaire public ou privé avec option graphisme du ressort de la cour d'appel de Bordeaux.

Les candidatures, accompagnées d'une lettre de motivation reprenant l'objectif poursuivi par les candidats et leurs attentes au regard du concours, devront être adressées par mail au secrétariat de la présidence du tribunal à l'adresse suivante : [sec.p.tj-libourne@justice.fr](mailto:sec.p.tj-libourne@justice.fr) au plus tard le **29 octobre 2022** au format **pdf**.

Les candidatures peuvent être individuelles ou collectives (classe scolaire). Le participant devra préciser ses nom et prénom, son statut, son adresse mail et son adresse postale personnelle ou scolaire. En cas de candidature collective, un référent devra être désigné au sein du groupe.

Au cours du mois de novembre le jury informera les participants retenus. Ceux-ci disposeront d'un délai soit **jusqu'au 26 février 2023** date à laquelle les projets au format **jpe** ou **pdf** devront être déposés à l'adresse suivante [TJ.libourne@gmail.com](mailto:TJ.libourne@gmail.com) ou via we transfer, si les pièces jointes sont trop volumineuses, un lien sera communiqué.

Le projet sera présenté oralement au jury **le 26 mars**.

## 3. Caractéristiques

Le logo devra être :

- original (ne détournant aucun autre logo ou élément non libre de droits),
- lisible (facilement reconnaissable),

Il devra être présenté en couleur si des couleurs sont choisies.

## 4. Sélection

Le jury sera ainsi composé :

- La présidente, et le procureur de la République du Tribunal judiciaire de Libourne
- La directrice de greffe
- La Chargée de mission auprès des chefs de juridiction

- 2 Magistrats
- 2 fonctionnaires de greffe
- Un représentant du barreau
- La directrice du musée des Beaux-Arts

Les propositions seront présentées de façon anonyme au jury et seront accompagnées d'un texte présentant le logo.

Les délibérations seront confidentielles.

Le choix du logo tiendra compte de son originalité, sa pertinence et sa qualité visuelle. Le tribunal judiciaire de Libourne se réserve le droit de ne pas choisir de logo si aucune proposition n'est satisfaisante.

## **5. Droits d'auteur**

Le participant déclare que sa création est libre de droits, originale, non publiée sur quelque support que ce soit et ne comporte aucun emprunt non autorisé à une autre œuvre de nature à engager la responsabilité du tribunal judiciaire.

Le participant cède à titre exclusif, gratuit et sans réserve, au tribunal tous les droits d'auteurs et droits voisins applicables et notamment :

- le droit d'utilisation et de reproduction du logo sur tous les supports de communication, papiers ou numériques, du tribunal judiciaire de Libourne,
- le droit d'encoder et de convertir dans d'autres formats.

Les propositions des participants pourront faire l'objet d'une exposition au sein du tribunal judiciaire de Libourne.

Le tribunal judiciaire de Libourne sera libre de cesser l'utilisation du logo choisi à tout moment.

## **6. Traitement des données à caractère personnel**

Le tribunal judiciaire de Libourne traitera les données à caractère personnel transmises par les participants en conformité avec le RGPD et chaque participant pourra exercer ses droits d'accès, de rectification ou de suppression des informations le concernant en adressant un courriel au secrétariat de la présidence à cette adresse : [sec.p.tj-libourne@justice.fr](mailto:sec.p.tj-libourne@justice.fr).

Les données personnelles des participants (nom, prénom, statut, adresse postale, courriel), qui seront recueillies par le tribunal judiciaire et dont elle ne disposerait pas déjà à titre professionnel, ne seront utilisées qu'aux seules fins d'organisation du concours.

Fait le .../.../... à .....

Nom - Prénom

Signature